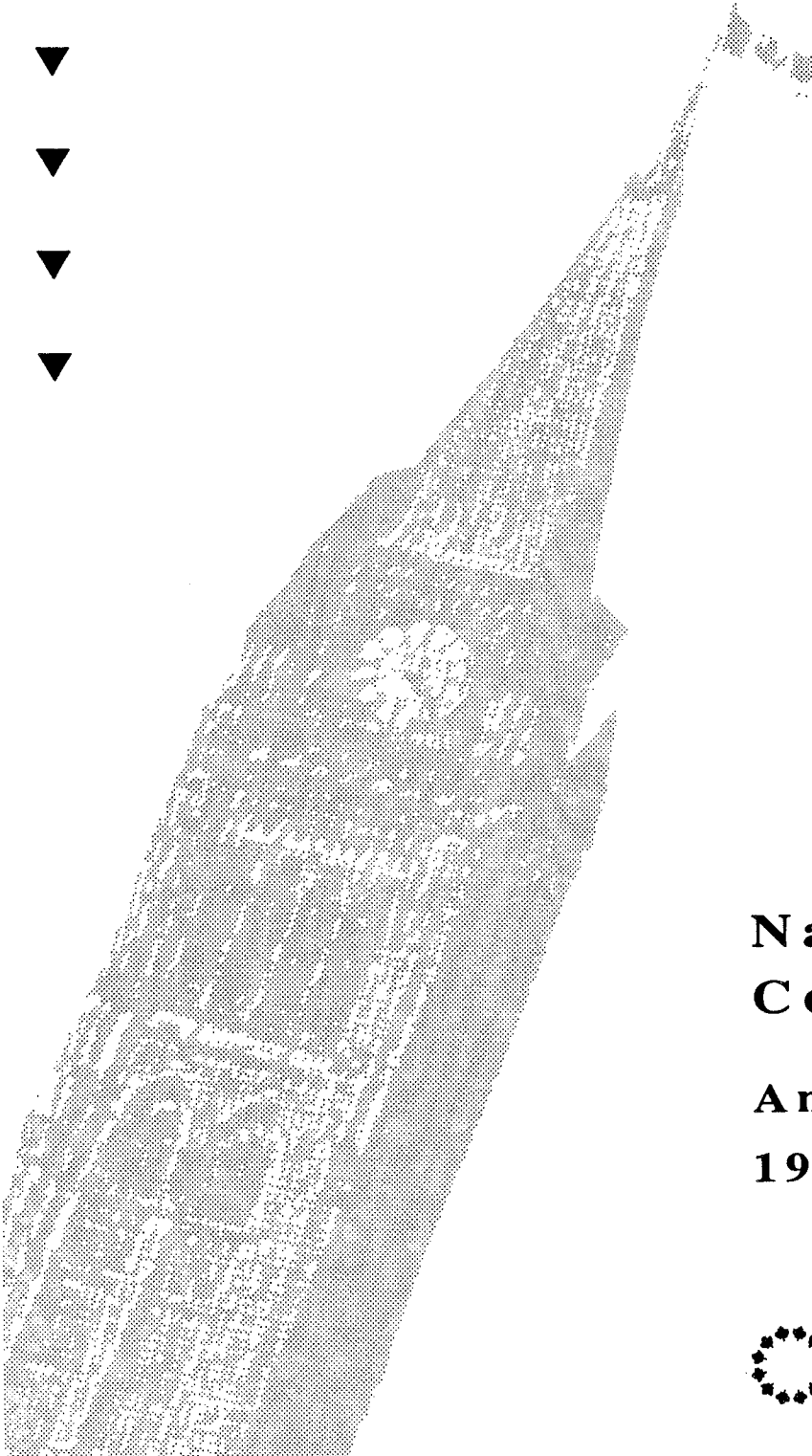


▼
▼
▼
▼
▼
▼
▼
▼

Canada's Capital Ours in Common

• • • • •



National Capital Commission

Annual Report 1991 • 1992



National Capital
Commission

Commission
de la Capitale nationale

Letter of Transmittal

The Hon. Elmer MacKay, P.C., M.P.
Minister of Public Works
House of Commons
Ottawa, Ontario
K1A 0A6

Dear Minister:

It is my pleasure to report to you on the activities of the National Capital Commission during the 1991-92 fiscal year.

In many ways, the past year marked a milestone in the Commission's efforts to realign its activities in keeping with the tenets of our renewed mandate and the reality of fiscal restraint.

Our emphasis in recent years on planning and the development of productive partnerships saw its fruition in a far-reaching, coordinated program of activities in the Capital to celebrate Canada's 125th anniversary.

Appropriate to the occasion, the Commission and its partners have been successful in communicating the message that the Capital is a "must-visit" destination. Increasingly, Canadians view their Capital as a resource shared by all – a place that captures the enduring essence of our national identity in a setting rich in cultural, recreational and physical resources.

The Commission is particularly proud of its success in reaching out to Canadians no matter where they happen to live in this vast country. That has been accomplished through an imaginative and highly effective marketing and broadcasting campaign that brings events in the Capital into living rooms across the nation. It has also been achieved through an outreach program that creates opportunities, particularly for youth, to visit the Capital.

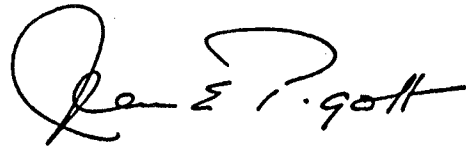
The Canadiana Fund, too, continued to show growth. Cash donations were up over the previous year, continuing to build a fund with which to acquire appropriate furnishings and *objets d'art* for Canada's Official Residences.

In short, the vision for the Commission and the Capital articulated in our renewed mandate has, in many ways, become a reality. The Capital – ever more representative of the rich diversity that is Canada – is a symbol that an increasing proportion of Canadians look to with affection and pride.

The National Capital Commission is intensely proud of the commitment, innovation and professionalism of its staff in fostering that evolution.

On behalf of the Commissioners and employees who comprise the National Capital Commission, I am pleased to present this report.

Yours sincerely,



Jean E. Pigott,
Chairman

The National Capital Commission

The National Capital Commission is an agent Crown corporation established by the *National Capital Act* in 1958. The Act was amended in 1988.

The Commission's purpose, as described in the amended Act, is to "prepare plans for, and assist in, the development, conservation and improvement of the National Capital Region in order that the nature and character of the seat of the Government of Canada may be in accordance with its national significance." The Commission is also to "organize, sponsor or promote such public activities and events in the National Capital Region as will enrich the cultural and social fabric of Canada, taking into account the federal character of Canada, the equality of status of the official languages of Canada and the heritage of the people of Canada."

The powers of the Commission extend further to enable the Commission to "coordinate the policies and programs of the Government of Canada respecting the organization, sponsorship or promotion by departments of public activities and events related to the National Capital Region."

In keeping with its expanded mandate, the NCC has adopted a mission statement that has three elements:

- using the Capital to communicate Canada to Canadians;
- making the Capital a meeting place for Canadians; and
- safeguarding and preserving national treasures in the Capital.

THE YEAR IN REVIEW

Commission activities are guided by a Ten-Year Plan, introduced in 1988, and by a Corporate Plan prepared annually for a five-year planning period. These documents identify issues, set priorities and establish directions for the future.

The objectives as set forth in the 1991/92 Corporate Plan have been achieved by the Commission.

Priorities for the Commission during fiscal year 1991-92 were as follows:

125th Anniversary

To mark Canada's 125th anniversary, the Commission organized 125 days of celebration in Canada's Capital to begin in May 1992. The activities – developed to appeal to youth and families visiting the Capital – will highlight Canadian achievements, culture and the arts. Many of the activities will take place on Confederation Boulevard, which links prominent Canadian institutions and attractions in Ottawa and Hull. A key element will be the Canada House activity centre which invites active exploration of Canadian accomplishments.

Promoting National Unity through the Capital

This is a time of debate and transition within Canada. As a means of building national pride, understanding and unity, the Commission has introduced a program of events and attractions emphasizing the symbolic significance of the Capital. In partnership with other organizations, the NCC has structured the program to appeal to visitors to the Capital, and to reach out to Canadians across the country.

Implementation of the Real Asset Management Strategy

In 1991, the Commission's Real Asset Management Strategy was approved by Treasury Board. The strategy focuses maintenance and rehabilitation activities on assets that play a direct role in supporting the Commission's mandate. The accompanying Real Property Management Funding Strategy permits the sale of lands that are not essential to our mandate as a source of revenue to support the rehabilitation and maintenance of NCC real property assets. The Funding Strategy also permits the transfer or divestiture of maintenance costs for Commission assets which are municipal-like. Integration of the Real Asset Strategy with the Commission's "messaging" strategy will link the assets with the programs that take place on them.

Revenue Generation

To compensate for reduced allocations from the federal treasury, the Commission implemented ten revenue-generation projects during 1991-92. They included the introduction of user fees, land use approval fees and environmental assessment fees. Revenue generation also focused on the recruitment of event sponsors and the testing of alternative property management techniques. Twenty additional revenue-generation projects are being considered.

Other Accomplishments

Other key achievements during 1991-92 were as follows:

- A number of planning studies were continued or initiated, including the Greenbelt Master Plan, a Capital Region Employment Node Strategy and the Capital Core Urban Design Plan;
- The Core Area West project took a major step forward with the approval of conceptual plans for the Lebreton/Bayview district by all three levels of government involved. The approval enabled the start of land assembly negotiations;
- The Capital Awareness Program, a media campaign to increase awareness of the Capital as a national symbol, continued, with market research studies designed to identify key audiences and improve program design. Creative development and program launch were accomplished as planned;
- The National Outreach Orientation Plan was initiated to increase understanding of the Capital outside the NCR. Activities included linkage projects with provincial capitals, a Winter Fun Poster Challenge for Canadian children, and a video challenge for teens on the Capital;
- Visitors were welcomed to the Capital at the NCC Visitor Centre at 14 Metcalfe Street (126,800 users); the Info Tent on Parliament Hill (31,580 users); and through local and long-distance visitor information numbers (61,240 calls);
- Special events and programs were held throughout the year. Highlights included: Canada Day, Winterlude, Cultures Canada, New Year's Eve on Parliament Hill, Mackenzie King Estate activities, Capital Vignettes, and Discover the Hill;
- Construction of the Canadian Museum of Contemporary Photography and the Chateau Laurier Terrace was completed for the museum's opening in May 1992;
- In partnership with the Department of National Defence, the NCC sponsored a design competition for a Peacekeeping Monument scheduled for completion in the fall of 1992;
- A consolidated physical and animation program was developed for Confederation Boulevard. Work continued on improvements to Confederation Square in Ottawa and Laurier Street in Hull.
- Working in cooperation with the Ontario Federation of Labour and its affiliated unions, the NCC was the first federal government organization to implement a joint labour/management workplace literacy program – the Basic Education for Skills Training (BEST) program. BEST is designed to assist workers in improving their skills in reading, writing, arithmetic and communication. In our first year, 20 NCC employees completed the 36-week program taught by 3 instructors, who were also fellow workers. The NCC's success with the BEST program has served as an example to several other government organizations, which have since implemented the program.

NATIONAL CAPITAL COMMISSION PERFORMANCE REVIEW

For the year ended March 31, 1992

REVENUES

Rental operations and easements revenues of \$12.7 million reflect an increase of \$0.2 million, or 1%, over last year.

As part of the federal government's property rationalization program, the Commission sold property for \$26.4 million realizing a net gain on disposal of \$21.0 million.

Interest and other revenue of \$7.4 million were \$1.1 million greater than the previous year.

EXPENSES

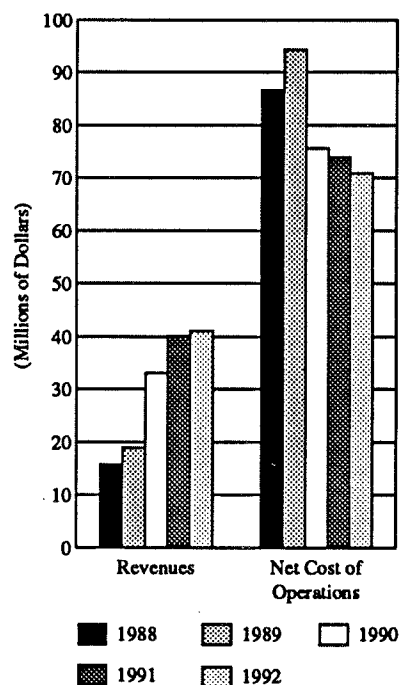
The total expenses were \$112.0 million. Salaries and employee benefits of \$50.1 million, goods and services of \$31.4 million and depreciation of \$12.7 million are the major items. Contributions to projects sponsored by other levels of government or authorities were \$4.7 million. The most significant contribution was as follows:

- \$3.0 million, pending Treasury Board approval, toward the construction of a comprehensive road network in the Quebec portion of the National Capital Region.

Expenditure on grants in lieu of municipal taxes totalled \$13.0 million. The distribution by municipality is:

	1992	1991
	(millions)	
City of Ottawa	\$5.96	\$5.88
City of Gloucester	2.55	2.36
City of Nepean	1.99	1.94
Ville de Hull	1.31	1.09
Municipalité de Hull-Ouest	.32	.21
Ville d'Aylmer	.23	.23
Others	.64	.51

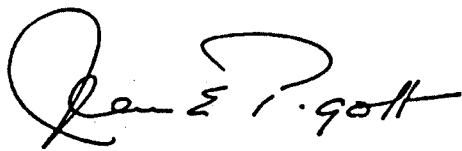
COMPARISON OF FINANCIAL PERFORMANCE



MANAGEMENT RESPONSIBILITY FOR FINANCIAL REPORTING

The accompanying financial statements of the National Capital Commission are the responsibility of management and have been approved by the members of the Commission. The financial statements have been prepared by management in accordance with generally accepted accounting principles.

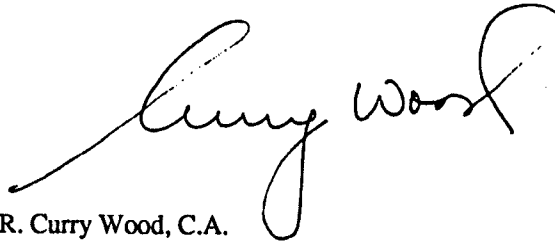
Management has developed and maintains books of account, records, financial and management controls and information systems. These are designed to provide reasonable assurance that the assets are safeguarded and controlled and that transactions are in accordance with Part X of the *Financial Administration Act* and regulations, as well as the *National Capital Act* and by-laws of the Commission. Internal audits are conducted to assess these systems and practices.



Jean E. Pigott
Chairman

The members of the Commission carry out their responsibilities for the financial statements principally through an Audit Committee that consists of members of the Commission only. The Audit Committee meets periodically with management as well as with the internal and external auditors to discuss the results of audit examinations with respect to the adequacy of internal accounting controls and to review and discuss financial reporting matters. The external and internal auditors have full access to the Audit Committee, with and without management being present.

The Commission's external auditor, the Auditor General of Canada, has audited the financial statements. He submits his report to the Minister of Public Works, who is responsible for the National Capital Commission.



R. Curry Wood, C.A.
Vice-President, Finance and Administration

AUDITOR'S REPORT

To the Minister of Public Works

I have audited the balance sheet of the National Capital Commission as at March 31, 1992 and the statements of operations, equity and changes in cash resources for the year then ended. These financial statements are the responsibility of the Commission's management. My responsibility is to express an opinion on these financial statements based on my audit.

I conducted my audit in accordance with generally accepted auditing standards. Those standards require that I plan and perform an audit to obtain reasonable assurance whether the financial statements are free of material misstatement. An audit includes examining, on a test basis, evidence supporting the amounts and disclosures in the financial statements. An audit also includes assessing the accounting principles used and significant estimates made by management, as well as evaluating the overall financial statement presentation.

In my opinion, these financial statements present fairly, in all material respects, the financial position of the Commission as at March 31, 1992 and the results of its operations and the changes in its cash resources for the year then ended in accordance with generally accepted accounting principles. As required by the *Financial Administration Act*, I report that, in my opinion, these principles have been applied on a basis consistent with that of the preceding year.

Further, in my opinion, the transactions of the Commission that have come to my notice during my examination of the financial statements have, in all significant respects, been in accordance with Part X of the *Financial Administration Act* and regulations, the *National Capital Act* and the by-laws of the Commission.



L. Denis Desautels, F.C.A.
Auditor General of Canada

Ottawa, Canada
June 12, 1992

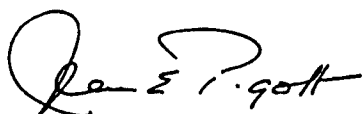
NATIONAL CAPITAL COMMISSION BALANCE SHEET

as at March 31, 1992

	1992	1991
	(thousands of dollars)	
ASSETS		
Current		
Cash and short-term deposits (Note 3)	\$ 14,915	\$ 11,085
Accounts receivable		
Due from Canada	5,627	708
Federal government departments and agencies	3,916	2,099
Tenants and others	2,718	2,281
Operating supplies, small tools and nursery stock	715	695
Prepaid expenses	3,198	3,141
	31,089	20,009
Land, buildings and equipment (Note 4)	334,805	330,890
	\$365,894	\$350,899
LIABILITIES		
Current		
Accounts payable and accrued liabilities	\$ 21,042	\$ 25,213
Holdbacks and deposits from contractors and others	1,935	1,307
	22,977	26,520
Long-term		
Accrued employee termination benefits	5,910	6,366
Unsettled expropriations of property	658	640
	6,568	7,006
EQUITY OF CANADA	336,349	317,373
	\$365,894	\$350,899

Major commitments and contingencies (Notes 6 and 7)

Approved by the Commission



Chairman



Commissioner

NATIONAL CAPITAL COMMISSION STATEMENT OF OPERATIONS

for the year ended March 31, 1992

	1992	1991
	(thousands of dollars)	
COST OF OPERATIONS (Note 5)		
Transcendent	\$ 7,008	\$ 7,809
Safeguard and preserve	461	265
Communicate Canada	7,302	7,612
Meeting place	3,833	4,324
Operations/asset management	67,637	68,465
Operations/administration	25,745	25,577
	<u>111,986</u>	<u>114,052</u>
REVENUES		
Rental operations and easements	12,665	12,432
Interest	1,741	1,812
Net gain on disposal of land, buildings and equipment (Note 8b)	21,015	21,436
Other	5,614	4,436
	<u>41,035</u>	<u>40,116</u>
Net cost of operations	70,951	73,936
Parliamentary appropriations for operations	<u>79,138</u>	<u>80,517</u>
PARLIAMENTARY APPROPRIATIONS OVER NET COST OF OPERATIONS	<u>\$ 8,187</u>	<u>\$ 6,581</u>

NATIONAL CAPITAL COMMISSION STATEMENT OF EQUITY

for the year ended March 31, 1992

	<u>1992</u>	<u>1991</u>
	(thousands of dollars)	
BALANCE AT BEGINNING OF YEAR	\$317,373	\$301,237
Parliamentary appropriations over net cost of operations	8,187	6,581
Parliamentary appropriations to acquire and improve land, buildings and equipment	<u>10,789</u>	<u>9,555</u>
BALANCE AT END OF YEAR	<u>\$336,349</u>	<u>\$317,373</u>

NATIONAL CAPITAL COMMISSION STATEMENT OF CHANGES IN CASH RESOURCES

for the year ended March 31, 1992

	<u>1992</u>	<u>1991</u>
	(thousands of dollars)	
OPERATING ACTIVITIES		
Parliamentary appropriations over net cost of operations	\$ 8,187	\$ 6,581
Items not involving cash		
Amortization	12,746	12,474
Net gain on disposal of land, buildings and equipment	(21,015)	(21,436)
Net change in non-cash working capital balances related to operations	(10,793)	(9,347)
Net change in long-term liabilities	(438)	(79)
	<u>(11,313)</u>	<u>(11,807)</u>
INVESTING ACTIVITIES		
Acquisitions and improvements to land, buildings and equipment	<u>(23,120)</u>	<u>(22,622)</u>
FINANCING ACTIVITIES		
Parliamentary appropriations to acquire and improve land, buildings and equipment	10,789	9,555
Proceeds on disposal of land, buildings and equipment	27,474	22,632
	<u>38,263</u>	<u>32,187</u>
Increase (decrease) in cash and short-term deposits	3,830	(2,242)
Beginning of year	11,085	13,327
End of year	<u>\$14,915</u>	<u>\$11,085</u>

NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS

March 31, 1992

1. Authority and Objectives

The National Capital Commission was established in 1958 by the *National Capital Act*. The Commission is an agent Crown corporation without share capital named in Part I of Schedule III to the *Financial Administration Act*. The objects and purposes of the Commission are stated in the *National Capital Act* as amended in 1988. They are to:

- (a) prepare plans for and assist in the development, conservation and improvement of the National Capital Region in order that the nature and character of the seat of the Government of Canada may be in accordance with its national significance; and
- (b) organize, sponsor or promote such public activities and events in the National Capital Region as will enrich the cultural and social fabric of Canada, taking into account the federal character of Canada, the equality of status of official languages of Canada and the heritage of the people of Canada.

The powers of the Commission as they were extended in 1988 also enable the Commission to "coordinate the policies and programs of the Government of Canada respecting the organization, sponsorship or promotion by departments of public activities and events related to the National Capital Region."

The Commission is also responsible for the management and maintenance of the Official Residences located in the National Capital Region.

2. Significant Accounting Policies

(a) Land, Buildings and Equipment

Land, buildings and equipment are generally recorded at historical cost. Property acquired at nominal cost or by donation is recorded at market value at time of acquisition except for properties of historical significance whose market value cannot be reasonably determined. These are recorded at nominal value. Artifacts donated to the Canadiana Fund are recorded at nominal value. Property acquired by exchange is recorded at the carrying value of the assets disposed of in the transaction. Improvements that extend the useful life of buildings and equipment are recorded at cost.

(b) Amortization

Amortization of assets in use is charged to operations in equal annual amounts based on the cost of the assets, their estimated useful life and their final salvage value. Useful life of assets is estimated as follows:

Buildings	20 years
Parkways, roadways and bridges	25 years
Park landscaping and improvement	25 years
Machinery and equipment	10 years
Office furniture and equipment	5 years
Vehicles	5 years
Antiques and works of art	10 years
Computer and communications equipment	5 years

(c) Operating Supplies, Small Tools and Nursery Stock

Operating supplies and small tools are carried at cost. Nursery stock is valued at estimated replacement cost less an allowance for overhead, balling and packaging expenses.

(d) **Pension Plan**

Commission employees are covered by the Public Service Superannuation Plan administered by the Government of Canada. The Commission's contributions to the plan are limited to an amount equal to the employees' contributions on account of current and certain past service. These contributions represent the total pension obligations of the Commission and are charged to operations on a current basis.

The Commission is not required under present legislation to make contributions with respect to actuarial deficiencies of the Public Service Superannuation Account and/or with respect to charges to the Consolidated Revenue Fund for indexation payments under the *Supplementary Retirement Benefits Act*.

(e) **Employee Termination Benefits**

Severance pay generally accrues to employees over their service period, and is payable on their separation or retirement. The liability for these benefits is recorded in the accounts as the benefits accrue to the employees.

(f) **Parliamentary Appropriations**

Parliamentary appropriations for operating expenditures, grants and contributions to other levels of government and other authorities are used to offset the net cost of operations. Parliamentary appropriations to acquire and improve land, buildings and equipment are credited to equity of Canada.

(g) **Workers' Compensation**

The Commission assumes all risks for workers' compensation claims. The costs of claims resulting from injuries on duty are recorded in the years when compensation payments are due.

3. Cash and Short-Term Deposits

Cash and short-term deposits at year-end amounted to \$14.9 million. Included in this cash balance are:

- (a) Cash donations received for the Canadiana Fund in the amount of \$71.6 thousand;
- (b)(i) Funds relating to a 1990 long-term lease transaction that, pursuant to Governor in Council authority, have been restricted for the acquisition of environmentally sensitive lands;
- (b)(ii) Funds generated by the disposal of surplus properties that may be used to acquire real property or to support other major programs, as may be authorized by Treasury Board and Governor in Council.
- (b)(iii) Details of transactions are highlighted in the following analysis.

	Environmentally Sensitive Lands	Others	Total
	(thousands of dollars)		
Cash available at beginning of year	\$2,279	\$ 3,483	\$ 5,762
Proceeds on disposal	—	26,378	26,378
Disposal expenses	—	(1,068)	(1,068)
Interest	141	221	362
Acquisitions	—	(9,092)	(9,092)
Transfer to capital budget	—	(3,000)	(3,000)
Transfer to working capital	—	(10,500)	(10,500)
Cash available at end of year	<u>\$2,420</u>	<u>\$6,422</u>	<u>\$8,842</u>

4. Land, Buildings and Equipment

	1992		1991	
	Historical cost	Accumulated amortization	Net book value	Net book value
(thousands of dollars)				
Land and Buildings				
Greenbelt	\$ 66,246	\$ 18,485	\$ 47,761	\$ 48,076
Gatineau Park	33,315	6,505	26,810	22,143
Parkways	95,661	39,449	56,212	62,201
Parks	29,523	13,653	15,870	16,509
Bridges and approaches	28,548	16,282	12,266	12,827
Historical sites	30,412	13,469	16,943	16,871
Recreational facilities	21,842	10,047	11,795	9,802
Rental properties	120,781	10,881	109,900	102,770
Development properties	26,516	4,490	22,026	22,108
Unsettled expropriations	1,055	—	1,055	1,455
Administrative and service buildings	15,291	8,711	6,580	6,704
	469,190	141,972	327,218	321,466
Less: provision for transfers ¹	1,838	—	1,838	1,838
Less: provision for environmental cleanup ²	800	—	800	—
	466,552	141,972	324,580	319,628
Equipment				
Machinery and equipment	5,298	2,428	2,870	2,115
Office furniture and equipment	3,005	2,375	630	666
Vehicles	4,932	2,683	2,249	3,326
Computer and communications equipment	10,002	5,976	4,026	4,581
Antiques and works of art	1,506	1,056	450	574
	24,743	14,518	10,225	11,262
	\$491,295	\$156,490	\$334,805	\$330,890

¹ Provision for transfers pertains to property to be transferred in accordance with agreements with the Province of Quebec. This includes lands to be given free of charge for the approaches to the MacDonald-Cartier Bridge and the transfer for \$1 of lands to be used as a right-of-way for Highway 550.

² Provision for environmental cleanup at Camp Fortune, a current-year property acquisition.

5. Cost of Operations

a) Summary of Expenses by Major Classification

	1992	1991
	(thousands of dollars)	
Salaries and employee benefits	\$ 50,092	\$ 50,159
Goods and services	31,441	32,220
Grants in lieu of municipal taxes	13,028	12,220
Contributions	4,679	6,979
Amortization	12,746	12,474
	<u>\$111,986</u>	<u>\$114,052</u>

b) Sector Definitions and Objectives

The Commission uses six sectors to structure its activities. Short-, medium- and long-term objectives linked to the mandate and mission have been developed for each. The following are the long-term objectives established for each sector:

Transcendent

To guide, facilitate and provide input and direction to the formulation and implementation of National Capital Commission programs to ensure that the Commission's objectives are met.

Safeguard and Preserve

To safeguard and preserve the Capital and its assets for future generations.

Communicate Canada

To provide programs that present the past, present and future of Canada and that increase understanding of the country through the Capital.

Meeting Place

To implement programs that provide opportunities to bring Canadians together in the Capital to increase their knowledge and understanding of the country.

Operations / Asset Management

To manage the real property assets of the Commission efficiently and effectively in accordance with their importance to the Capital.

Operations / Administration

To manage the resources of the Commission efficiently and effectively and to provide services that allow the Commission to meet its objectives.

6. Major Commitments

(a) The Commission is committed to contribute to the Province of Quebec, one-half of the cost of a road network within the Quebec portion of the National Capital Region. The Commission's remaining commitment to be paid over future years is estimated at \$100.0 million but is payable only when funding is approved by the Treasury Board of Canada. The Treasury Board has authorized expenditures of \$160.2 million for the Quebec Road Network. As of March 31, 1992, expenditures total \$158.8 million and payments have totaled \$154.2 million.

(b) The Commission has entered into agreements for computing services, leases of equipment and a lease for office space that will expire in 1995. The accommodations options are at present under review. Minimum annual payments under these agreements are approximately as follows:

	(thousands of dollars)
1992/93	\$ 3,844
1993/94	3,995
1994/95	3,368
	<u>\$11,207</u>

(c) The Province of Quebec has expropriated certain lands in the Ville de Hull on behalf of the Commission. An amount of \$1.25 million will be payable in exchange for appropriate title documents.

(d) The Commission has entered into contracts for capital expenditures estimated to cost approximately \$2.7 million. Payments under these contracts are expected to be made in 1992/93.

7. Contingencies

a) Claims

Claims have been made against the Commission totalling approximately \$60.9 million for alleged damages and other matters. The final outcome of these claims is not determinable and accordingly these items are not recorded in the accounts. In the opinion of management, however, the position of the Commission is defensible. Settlements, if any, resulting from the resolution of these claims will be accounted for in the year in which the liability is determined.

b) Agreement with the Province of Ontario

In 1961, the Commission entered into an agreement whereby the Province of Ontario established and maintains 2,761 hectares (6,820 acres) of forest. When the agreement expires in 2011, or is terminated, the Commission will reimburse the Province for the excess of expenses over revenues, or the Province will pay the Commission the excess of revenues over expenses. At March 31, 1991, cumulative expenses exceeded cumulative revenues by \$1.2 million, and are not reflected in the accounts of the Commission.

c) Environmental Protection

The Commission has conducted a preliminary analysis that has identified certain properties that qualify for potential decontamination. The extent of the contamination, cost of clean-up and funding requirements cannot be reasonably assessed at this time.

8. Related Party Transactions

(a) The Commission is related in terms of common ownership to all Government of Canada created departments, agencies and Crown corporations and is mainly financed by the Parliament of Canada. In addition to the related party transactions described below and those disclosed elsewhere in these financial statements, the Commission also enters into transactions with Crown entities in the normal course of business.

(i) Canada Museums Construction Corporation Inc.

The Commission permitted the Canada Museums Construction Corporation Inc. to construct the Canadian Museum of Civilization on Commission lands. The Commission is in the process of transferring the lands in question to Public Works Canada in exchange for other properties of equal value.

(ii) Canadian Museum of Contemporary Photography

The Commission and the National Gallery of Canada are sharing costs for the construction of the Canadian Museum of Contemporary Photography on Commission lands. Total shared construction costs are estimated at \$16.7 million, of which \$4.1 million is to be paid by the Gallery. At March 31, 1992, expenditures on work completed for the Gallery

totalled \$4.1 million. The Commission has received Governor in Council authority to lease the completed building to the National Gallery of Canada for a term of 49 years.

(iii) Commemorative Monument

The Commission, on behalf of the Department of National Defence has undertaken the construction of a peacekeeping monument that is planned for completion in 1992. The total cost of the project will be \$2.8 million, of which the Commission will contribute a maximum of \$0.5 million. At March 31, 1992, expenditures for work completed on the monument totalled \$1.2 million. The Commission has received \$1.926 million from the Department of National Defence which amount includes funds to be applied to future construction.

(iv) Public Works Canada

Public Works Canada acts as an agent for the Commission with respect to sales of properties that are surplus to the Commission's needs. Fees charged are based on standard rates set by Public Works Canada. The Commission has also entered into an agreement with Public Works Canada whereby the latter will, with respect to the Official Residences, provide certain property services at rates established with the Commission and approved by the Treasury Board.

(b) In August 1991, the Commission, the Department of Public Works and the City of Ottawa entered into a land/services barter transaction. The City of Ottawa acquired land with an estimated value of \$11.5 million directly from the Department of Public Works and acquired from the Commission several properties with an estimated net value of \$3.7 million and certain roads, parks and other properties with nominal value. The total value of this transaction was \$15.2 million.

In lieu of payment of \$15.2 million, the City of Ottawa has agreed to provide in perpetuity, for certain agreed properties, rehabilitation, repairs, maintenance and landscaping services previously performed by the Commission (estimated value of \$14.3 million) and to make improvements to certain Commission properties (agreed value of \$0.9 million).

The Commission has recorded the net cost of the above transaction at \$4.0 million; this represents the net book value of Commission properties transferred to the City of Ottawa less the improvements to be made to Commission properties. The gain on disposal of land, buildings and equipment has been reduced accordingly. No benefit has been recorded for future services as described in the previous paragraph.

SUPPLEMENTARY FINANCIAL INFORMATION

Schedule of Land and Buildings

At amortized values as at March 31, 1992

	1992	1991
	(thousands of dollars)	
Greenbelt Properties	\$47,761	\$48,076
Gatineau Park	26,810	22,143
Parkways		
Confederation Boulevard	14,112	13,997
Ottawa River Parkway	9,909	10,217
Rockcliffe Parkway	9,553	10,107
Aviation Parkway	6,412	6,595
Airport Parkway	4,372	4,883
Voyageur Parkway	2,955	2,956
Queen Elizabeth Drive	—	2,296
Colonel By Drive	917	2,337
Philémon-Wright Parkway	1,115	1,109
Other parkways – Quebec	2,794	2,901
Other parkways – Ontario	4,072	4,803
Total Parkways	56,212	62,201
Parks		
Rideau River Park	2,467	2,494
Brewery Creek	1,813	1,919
Parliament Hill Promenade	1,497	1,544
Place du Portage	1,130	1,257
Victoria Island	1,178	1,256
Taché Park	1,036	1,102
Linear Park	714	758
Commissioners' Park	784	768
Vincent Massey and Hog's Back Parks	552	574
E. B. Eddy Park	453	495
Other parks – Quebec	1,529	1,599
Other parks – Ontario	2,717	2,743
Total Parks	15,870	16,509

SUPPLEMENTARY FINANCIAL INFORMATION

Schedule of Land and Buildings

At amortized values as at March 31, 1992

	1992	1991
	(thousands of dollars)	
Bridges and Approaches		
Portage Bridge	\$ 3,468	\$ 4,049
Champlain Bridge	2,746	2,642
Macdonald-Cartier Bridgeheads	1,574	1,574
Des Chênes-Britannia Approach	1,607	1,218
Minto Bridges	—	483
Hog's Back Bridge	392	434
Other bridges	2,479	2,427
Total Bridges and Approaches	12,266	12,827
Historical Sites	16,943	16,871
Recreational Facilities	11,795	9,802
Rental Properties	109,900	102,770
Development Properties	22,026	22,108
Unsettled Expropriations	1,055	1,455
Less Provision for Future Transfer of Property per Agreements	(1,838)	(1,838)
Less Provision for Environmental Cleanup	(800)	—
Administrative and Service Buildings	6,580	6,704
Total Real Property	\$324,580	\$319,628

La capitale nationale On s'y retrouve

• • • • •

**Commission de la
Capitale nationale**

**Rapport annuel
1991 • 1992**



Commission
de la Capitale nationale

National Capital
Commission

Commission de la Capitale nationale
161, av. Laurier ouest
Ottawa (Ontario)
K1P 6J6
Tél. : 1 (613) 239-5000
1 (800) 465-1867

Lettre de présentation

L'honorable Elmer MacKay, C. P., député
Ministre des Travaux publics
Chambre des Communes
Ottawa (Ontario)
K1A 0A6

Monsieur le Ministre,

C'est avec plaisir que je vous fais rapport des activités de la Commission de la Capitale nationale au cours de l'exercice financier 1991-1992.

L'année qui se termine a marqué de nombreuses façons une étape importante dans les efforts de la Commission en vue de réajuster ses activités conformément aux principes de son mandat renouvelé et de la réalité des restrictions financières.

L'importance que nous avons accordée au cours des dernières années à la planification et à l'établissement de liens de coopération productifs a porté fruit sous la forme d'un programme coordonné et exhaustif des activités prévues dans la capitale pour célébrer le 125^e anniversaire du Canada.

Pour souligner l'occasion, la Commission et ses partenaires ont réussi à vendre l'idée que la capitale est une destination touristique «à voir absolument». De plus en plus, les Canadiens considèrent leur capitale comme une ressource à partager, un endroit qui reflète bien l'essence de leur identité nationale dans un environnement riche en ressources culturelles, naturelles et récréatives.



National Capital Commission
Commission de la capitale nationale
Library Bibliothèque
202 40 rue Elgin Street
Ottawa, ON
K1P 1C7

La Commission est tout particulièrement fière d'être arrivée à joindre les Canadiens de tous les coins du pays, grâce à une campagne de publicité et de marketing imaginative et très efficace qui a présenté les événements à venir dans la capitale dans tous les foyers du pays. On a également mis sur pied un programme de rayonnement qui a permis à plusieurs personnes, des jeunes surtout, de visiter la capitale.

Le Fonds Canadiana a lui aussi continué sur sa lancée. Les dons en argent se sont accrus par rapport à l'exercice précédent, et constituent toujours un budget pour l'achat de meubles et d'objets d'art pour les résidences officielles du Canada.

En somme, bon nombre des perspectives d'avenir entrevues pour la Commission et la capitale dans notre mandat renouvelé se sont réalisées. La capitale, toujours plus digne de représenter la riche diversité du Canada, devient, pour un nombre croissant de Canadiens, un symbole qu'ils aiment et dont ils sont fiers.

La Commission de la Capitale nationale est très contente de l'engagement, de l'innovation et du professionnalisme de son personnel, sans qui cette évolution n'aurait pas été possible.

C'est avec plaisir que je vous transmets le présent rapport au nom des Commissaires et des employés de la Commission de la Capitale nationale.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes meilleurs sentiments.

La présidente,

Jean E. Pigott

La Commission de la Capitale nationale

La Commission de la Capitale nationale est une société d'État créée conformément à la *Loi sur la capitale nationale* de 1958. La loi a été modifiée en 1988.

La mission de la Commission, telle qu'elle a été énoncée dans la loi modifiée de 1988, est :
«d'établir des plans d'aménagement, de conservation et d'embellissement de la région de la capitale nationale et de concourir à la réalisation de ces trois buts, afin de doter le siège du gouvernement d'un cachet et d'un caractère dignes de son importance nationale». Elle se doit également «d'organiser, de parrainer et de promouvoir dans la région de la capitale nationale, des activités et des manifestations publiques enrichissantes pour le Canada sur les plans culturel et social, en tenant compte du caractère fédéral du pays, de l'égalité du statut des langues officielles du Canada, ainsi que du patrimoine des Canadiens».

Les pouvoirs de la Commission sont élargis de façon à lui permettre de «coordonner les politiques et les programmes du gouvernement du Canada concernant l'organisation, le parrainage ou la promotion par les ministères des activités liées à la région de la capitale nationale».

Pour se conformer à son mandat élargi, la CCN a adopté un énoncé de mission qui s'articule autour de trois thèmes :

- faire de la capitale un lieu de rencontre pour les Canadiens;
- se servir de la capitale pour communiquer le Canada;
- sauvegarder et conserver les trésors nationaux dans la capitale.

REVUE DE L'EXERCICE

Les activités de la Commission sont régies par un plan décennal, en vigueur depuis 1988, et par un plan général, préparé chaque année pour les cinq années à venir. Ces documents soulignent les questions importantes, établissent les priorités et définissent l'orientation future de la Commission.

Les objectifs énoncés dans le plan général ont été atteints par la Commission.

Les priorités établies pour l'exercice financier 1991-1992 étaient les suivantes :

125^e anniversaire

Pour marquer le 125^e anniversaire du Canada, la Commission a organisé 125 jours de célébrations dans la capitale, à compter de mai 1992. Ces activités, axées sur les jeunes et les familles en visite dans la capitale, souligneront les réalisations, la culture et les arts canadiens. Un bon nombre d'activités auront lieu sur le boulevard de la Confédération, qui relie les institutions et attractions canadiennes importantes de la région d'Ottawa-Hull. L'un des principaux éléments sera le centre d'activités de la Maison du Canada, qui invite les visiteurs à prendre activement connaissance des réalisations canadiennes.

La promotion de l'unité nationale dans la capitale

On vit actuellement une époque de transition et de débats importante au Canada. En vue d'accroître la fierté nationale, la compréhension et l'unité, la Commission a présenté un programme d'événements et d'attractions qui souligne l'importance symbolique de la capitale. En collaboration avec d'autres organismes, la CCN a préparé le programme pour qu'il attire l'oeil des visiteurs et atteigne tous les Canadiens d'un bout à l'autre du pays.

Adoption de la Stratégie intégrée de gestion des biens immobiliers

En 1991, le Conseil du Trésor a approuvé la Stratégie intégrée de gestion des biens immobiliers, qui régit les activités d'entretien et de réhabilitation des biens qui jouent un rôle direct dans l'appui du mandat de la Commission. La stratégie connexe de consolidation de la gestion des biens immobiliers permet la vente de terrains non essentiels à notre mandat comme source de revenus pour venir en aide au programme d'entretien et de réhabilitation des biens immobiliers de la CCN. La stratégie de consolidation a également permis le virement ou le désinvestissement des frais d'entretien pour les biens de la Commission qui sont de nature municipale. L'intégration de la Stratégie intégrée de gestion des biens immobiliers à la stratégie de communication de la Commission permettra de relier les biens avec les programmes qu'ils rendent possibles.

Production de recettes

Pour neutraliser l'effet de la réduction des allocations de fonds du Trésor fédéral, la Commission a mis sur pied 10 projets de production de recettes au cours de l'exercice 1991-1992, dont l'introduction de frais d'utilisation, de frais d'approbation de l'utilisation des terrains et de frais d'évaluation de l'environnement. Dans le cadre de ce projet, on s'est également penché sur le recrutement de commanditaires pour les événements prévus et la mise à l'épreuve de techniques de rechange en matière de gestion des biens. Vingt autres projets de production de recettes sont à l'étude.

Autres réalisations

Voici d'autres réalisations importantes survenues au cours de l'exercice 1991-1992 :

- Un certain nombre d'études de planification, dont le plan directeur de la Ceinture de verdure, la stratégie du pôle d'emploi de la région de la capitale et le plan d'aménagement du centre de la capitale, ont été entreprises ou poursuivies.
- Le projet du secteur central-ouest a fait un bond en avant avec l'approbation par les trois paliers de gouvernement touchés de plans conceptuels pour le secteur Lebreton/Bayview. Cette approbation a permis d'entreprendre les négociations relatives au regroupement des terrains.
- Le programme de sensibilisation à la capitale, une campagne de publicité destinée à consolider la réputation de la capitale comme symbole national, s'est poursuivi et des études de marchés ont été conçues pour repérer les publics cibles et améliorer les programmes. La création et le lancement du programme ont eu lieu tel que prévu.
- Le plan d'orientation du programme de rayonnement national a été instauré dans le but de mieux faire connaître la capitale à l'extérieur de la RCN. Plusieurs activités ont été prévues à ce chapitre, dont des projets de liaison avec les capitales provinciales, le Défi de l'affiche – Plaisirs d'hiver pour les enfants, et pour les adolescents, le Défi canadien de vidéo sur la capitale.
- Les visiteurs ont été accueillis au Centre d'information touristique de la CCN, situé au 14, rue Metcalfe (126 000 usagers), et à l'Infotente sur la colline du Parlement (31 580 usagers), et ils ont communiqué avec les circuits d'information (61 240 appels locaux et interurbains).
- Des programmes et événements spéciaux ont été tenus tout au cours de l'exercice. Parmi les plus importants, notons : La fête du Canada, Bal de neige, Cultures Canada, la célébration de la veille du Jour de l'An sur la colline du Parlement, les activités au domaine Mackenzie-King, Scènes de la capitale et Découverte de la Colline.
- La construction du Musée canadien de la photographie contemporaine et de la terrasse du Château Laurier a été terminée à temps pour l'ouverture du Musée en mai 1992.
- En collaboration avec le ministère de la Défense nationale, la CCN a parrainé un concours pour la conception d'un monument dédié au maintien de la paix, dont la construction doit être terminée à l'automne 1992.
- On a mis sur pied un programme visant à ériger des scènes ou des tribunes le long du boulevard de la Confédération et à les animer. On a poursuivi les travaux de rénovation du carré de la Confédération à Ottawa et de la rue Laurier à Hull.
- La CCN a été le premier organisme du gouvernement fédéral à mettre sur pied, de concert avec la Fédération du travail de l'Ontario et ses syndicats affiliés, un programme conjoint, syndical/employeur, d'alphabétisation en milieu de travail. Ce programme, intitulé Éducation de base pour la formation professionnelle ou BEST, est conçu pour aider les employés à mieux écrire, lire, compter et communiquer. Durant la première année du programme, 20 employés de la CCN ont complété les 36 semaines de cours avec l'aide de trois moniteurs, eux-mêmes des collègues de travail. Le succès qu'a eu la CCN avec le programme a encouragé plusieurs autres organismes gouvernementaux à l'adopter eux aussi.

EXAMEN DU RENDEMENT DE LA COMMISSION DE LA CAPITALE NATIONALE

Pour l'exercice se terminant le 31 mars 1992

RECETTES

Les recettes découlant des loyers et des servitudes se sont chiffrées à 12,7 millions de dollars, ce qui représente une augmentation de 0,2 million de dollars, soit de 1 p. 100 par rapport à l'année dernière.

Dans le cadre du programme de rationalisation des biens du gouvernement fédéral, la Commission a vendu des biens pour la somme de 26,4 millions de dollars, réalisant ainsi une plus-value de cession nette de 21 millions de dollars.

Les intérêts et autres recettes, qui se sont chiffrés à 7,4 millions de dollars, soit 1,1 million de dollars de plus que l'année précédente.

DÉPENSES

Les dépenses totales se sont élevées à 112 millions de dollars. Les salaires et les avantages sociaux des employés (50,1 millions de dollars), les biens et services (31,4 millions de dollars) et l'amortissement (12,7 millions de dollars) représentent les principaux postes de dépenses. Les contributions aux projets parrainés par d'autres organismes ou paliers gouvernementaux se sont élevées à 4,7 millions de dollars. La principale contribution au cours de l'exercice est la suivante :

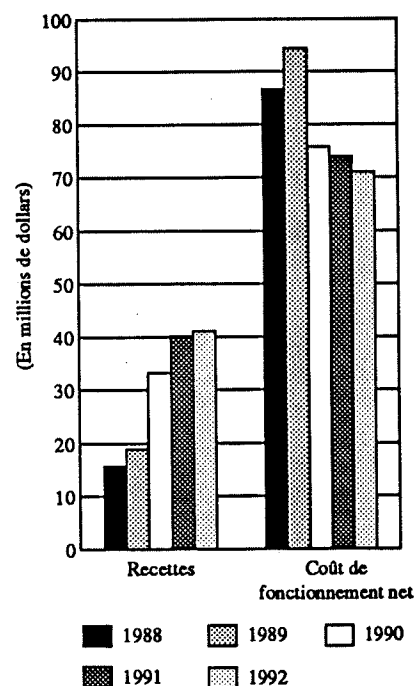
- 3 millions de dollars, sujet à l'approbation du Conseil du Trésor, pour la construction d'un vaste réseau routier dans la partie québécoise de la région de la capitale nationale.

Les dépenses de subventions tenant lieu d'impôts fonciers se sont élevées à 13 millions de dollars.

Ces dépenses se répartissent comme suit :

	1992	1991
	(en millions de dollars)	
Ville d'Ottawa	5,96 \$	5,88 \$
Ville de Gloucester	2,55	2,36
Ville de Nepean	1,99	1,94
Ville de Hull	1,31	1,09
Municipalité de Hull-Ouest	0,32	0,21
Ville d'Aylmer	0,23	0,23
Autres	0,64	0,51

COMPARAISON DES RÉSULTATS FINANCIERS

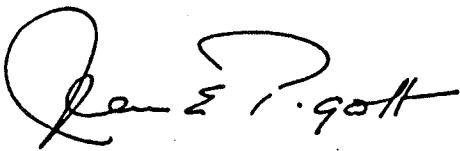


RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION EN MATIÈRE D'ÉTATS FINANCIERS

Les états financiers ci-joints de la Commission de la Capitale nationale sont la responsabilité de la direction et ont reçu l'approbation des membres de la Commission. Ils ont été préparés par la direction selon les principes comptables généralement reconnus.

La direction a établi et tient à jour des livres et des comptes, des contrôles financiers et de gestion et des systèmes d'information. Ceux-ci sont conçus pour garantir dans une mesure raisonnable que les biens soient protégés et contrôlés et que les opérations soient conformes à la partie X de la *Loi sur la gestion des finances publiques* et aux règlements afférents, ainsi qu'à la *Loi sur la capitale nationale* et aux règlements administratifs de la Commission. Les systèmes et les pratiques sont soumis à des vérifications internes.

La présidente,



Jean E. Pigott

Les membres de la Commission s'acquittent de leurs responsabilités quant aux états financiers par l'entremise d'un comité de vérification où ils sont les seuls à siéger. Ce comité se réunit à intervalles réguliers avec la direction ainsi qu'avec les vérificateurs internes et externes pour discuter des résultats des vérifications en ce qui a trait à la suffisance des contrôles comptables internes et pour examiner les questions relatives à la communication des renseignements financiers. Les vérificateurs externes et internes ont plein accès au comité de vérification en présence ou non de la direction.

Le vérificateur externe de la Commission, à savoir le vérificateur général du Canada, a vérifié les états financiers. Il présente son rapport au ministre des Travaux publics qui assume la responsabilité des activités de la Commission de la Capitale nationale.

Le vice-président, Finances et administration



R. Curry Wood, c.a.

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

Au Ministre des Travaux publics

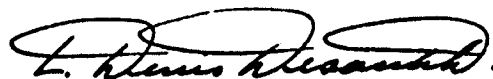
J'ai vérifié le bilan de la Commission de la Capitale nationale au 31 mars 1992 et les états des résultats, de l'avoir et de l'évolution des ressources de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la Commission. Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en me fondant sur ma vérification.

Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir un degré raisonnable de certitude quant à l'absence d'inexactitudes importantes dans les états financiers. La vérification comprend le contrôle par sondages des informations probantes à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À mon avis, ces états financiers présentent fidèlement, à tous égards importants, la situation financière de la Commission au 31 mars 1992, ainsi que les résultats de son exploitation et l'évolution de ses ressources de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus. Conformément aux exigences de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, je déclare qu'à mon avis ces principes ont été appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

De plus, à mon avis, les opérations de la Commission dont j'ai eu connaissance au cours de ma vérification des états financiers ont été effectuées, à tous égards importants, conformément à la partie X de la *Loi sur la gestion des finances publiques* et ses règlements, à la *Loi sur la capitale nationale* et aux règlements administratifs de la Commission.

Le vérificateur général du Canada,



L. Denis Desautels, F.C.A.

Ottawa, Canada

Le 12 juin 1992

COMMISSION DE LA CAPITALÉ NATIONALE

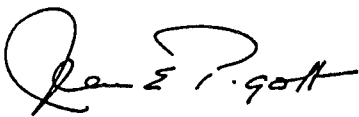
BILAN

au 31 mars 1992

	1992	1991
	(en milliers de dollars)	
ACTIF		
À court terme		
Encaisse et dépôts à court terme (note 3)	14 915 \$	11 085 \$
Débiteurs		
Canada	5 627	708
Ministères et organismes fédéraux	3 916	2 099
Locataires et autres	2 718	2 281
Fournitures d'exploitation, petit outillage et stocks de pépinière	715	695
Frais payés d'avance	3 198	3 141
	31 089	20 009
Terrains, immeubles et matériel (note 4)	334 805	330 890
	365 894 \$	350 899 \$
PASSIF		
À court terme		
Créditeurs et passif couru	21 042 \$	25 213 \$
Retenues et dépôts des entrepreneurs et autres	1 935	1 307
	22 977	26 520
À long terme		
Indemnités de cessation d'emploi accumulées	5 910	6 366
Expropriations foncières non réglées	658	640
	6 568	7 006
AVOIR DU CANADA	336 349	317 373
	365 894 \$	350 899 \$
Principaux engagements et éventualités (notes 6 et 7)		

Approuvé par la Commission

La présidente,




Commissaire

COMMISSION DE LA CAPITALÉ NATIONALE ÉTAT DES RÉSULTATS

pour l'exercice terminé le 31 mars 1992

	1992	1991
	(en milliers de dollars)	
COÛT DE FONCTIONNEMENT (note 5)		
Transcendant	7 008 \$	7 809 \$
Sauvegarde et conservation	461	265
Communiquer le Canada	7 302	7 612
Lieu de rencontre	3 833	4 324
Exploitation/gestion de biens	67 637	68 465
Exploitation/administration	25 745	25 577
	<u>111 986</u>	<u>114 052</u>
RECETTES		
Opérations de location et servitudes	12 665	12 432
Intérêts	1 741	1 812
Gain net sur l'aliénation de terrains, d'immeubles et de matériel (note 8.b)	21 015	21 436
Autres	5 614	4 436
	<u>41 035</u>	<u>40 116</u>
Coût de fonctionnement net	70 951	73 936
Crédits parlementaires de fonctionnement	79 138	80 517
EXCÉDENT DES CRÉDITS PARLEMENTAIRES SUR LE COÛT DE FONCTIONNEMENT NET	<u>8 187 \$</u>	<u>6 581 \$</u>

COMMISSION DE LA CAPITALÉ NATIONALE

ÉTAT DE L'AVOIR

pour l'exercice terminé le 31 mars 1992

	1992	1991
	(en milliers de dollars)	
SOLDE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	317 373 \$	301 237 \$
Excédent des crédits parlementaires sur le coût de fonctionnement net	8 187	6 581
Crédits parlementaires pour l'acquisition et l'amélioration de terrains, d'immeubles et de matériel	10 789	9 555
SOLDE À LA FIN DE L'EXERCICE	336 349 \$	317 373 \$

COMMISSION DE LA CAPITALÉ NATIONALE ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DES RESSOURCES DE TRÉSORERIE

pour l'exercice terminé le 31 mars 1992

	1992	1991
	(en milliers de dollars)	
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent des crédits parlementaires sur le coût de fonctionnement net	8 187 \$	6 581 \$
Éléments hors caisse		
Amortissement	12 746	12 474
Gain net sur l'aliénation de terrains, d'immeubles et de matériel	(21 015)	(21 436)
Variation nette des postes hors caisse du fonds de roulement concernant l'exploitation	(10 793)	(9 347)
Variation nette du passif à long terme	(438)	(79)
	<u>(11 313)</u>	<u>(11 807)</u>
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Acquisitions et amélioration de terrains, d'immeubles et de matériel	(23 120)	(22 622)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Crédits parlementaires pour l'acquisition et l'amélioration de terrains, d'immeubles et de matériel	10 789	9 555
Produits de l'aliénation de terrain, d'immeubles et de matériel	27 474	22 632
	<u>38 263</u>	<u>32 187</u>
Augmentation (diminution) de l'encaisse et dépôts à court terme	3 830	(2 242)
Au début de l'exercice	11 085	13 327
À la fin de l'exercice	14 915 \$	11 085 \$

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

31 mars 1992

1. Pouvoirs et objectifs

La Commission de la Capitale nationale a été constituée en 1958 en vertu de la *Loi sur la capitale nationale*. La Commission est une société d'État mandataire sans capital-action nommée en vertu des dispositions de la partie I de l'annexe III de la *Loi sur la gestion des finances publiques*. Sa mission, telle qu'elle a été modifiée en 1988 dans la *Loi sur la capitale nationale*, est la suivante :

- a) «établir des plans d'aménagement, de conservation et d'embellissement de la région de la capitale nationale et concourir à la réalisation de ces trois buts afin de doter le siège du gouvernement du Canada d'un cachet et d'un caractère dignes de son importance nationale; et
- b) organiser, parrainer ou promouvoir, dans la région de la capitale nationale, des activités et des manifestations publiques enrichissantes pour le Canada sur les plans culturel et social, en tenant compte du caractère fédéral du pays, de l'égalité du statut des langues officielles du Canada ainsi que du patrimoine des Canadiens.»

En 1988, les pouvoirs de la Commission ont été étendus à la coordination des «orientations et des programmes du gouvernement du Canada en ce qui concerne l'organisation, le parrainage et la promotion, par les ministères ou départements, d'activités et de manifestations liées à la région de la capitale nationale».

La Commission est aussi responsable de la gestion et de l'entretien des résidences officielles situées dans la région de la capitale nationale.

2. Conventions comptables importantes

a) Terrains, immeubles et matériel

Les terrains, les immeubles et le matériel sont, en règle générale, comptabilisés au prix coûtant. Les biens immobiliers acquis contre une somme nominale ou par voie de dons sont comptabilisés à leur valeur marchande au moment de l'acquisition, sauf les biens historiques dont la valeur marchande peut difficilement être établie. Ces derniers sont comptabilisés à la valeur nominale. Les artefacts reçus par le Fonds Canadiana sous forme de dons sont comptabilisés à la valeur nominale. Les biens immobiliers acquis par voie d'échange sont comptabilisés à la valeur comptable des biens aliénés au moment de l'opération. Les améliorations qui prolongent la vie utile des immeubles et du matériel sont comptabilisées au prix coûtant.

b) Amortissement

L'amortissement des immobilisations actuellement utilisées est imputé aux opérations en sommes annuelles égales, en fonction du coût des immobilisations, de leur durée de vie utile prévue et de leur valeur de récupération finale. La durée de vie utile des immobilisations est prévue comme suit :

Immeubles	20 ans
Promenades, ponts et chaussées	25 ans
Paysagement et amélioration des parcs	25 ans
Outils et matériel	10 ans
Mobilier et matériel de bureau	5 ans
Véhicules	5 ans
Antiquités et œuvres d'art	10 ans
Matériel informatique et de communications	5 ans

c) Fournitures d'exploitation, petit outillage et stocks de pépinière

Les fournitures d'exploitation et le petit outillage sont comptabilisés au prix coûtant. Les stocks de pépinière sont évalués au coût estimé de remplacement, duquel est soustraite une provision pour frais généraux et frais d'emballage.

d) Régime de retraite

Les employés de la Commission participent au Régime de pension de retraite de la Fonction publique administré par le gouvernement du Canada. Les cotisations de la Commission au régime se limitent à un montant égal au montant des cotisations versées par les employés au titre des services courants et de certains services passés. Ces cotisations représentent l'obligation totale de la Commission au titre du régime de retraite et sont portées aux comptes de façon courante.

D'après les lois actuelles, la Commission n'est pas tenue de verser une contribution au titre des insuffisances actuarielles du Compte de pension de retraite de la Fonction publique ou au titre d'imputations au Trésor pour l'indexation des prestations en vertu de la *Loi sur les prestations de retraite supplémentaires*.

e) Indemnités de cessation d'emploi

En règle générale, les employés accumulent leurs indemnités de cessation d'emploi au cours de leurs années de service et les perçoivent à leur départ ou à leur retraite. L'élément de passif correspondant à ces indemnités est comptabilisé au fur et à mesure que les employés les accumulent.

f) Crédits parlementaires

Les crédits parlementaires pour les dépenses de fonctionnement, pour les subventions, et pour les contributions versées aux autres paliers de gouvernement et autres organismes servent à compenser le coût de fonctionnement net. Les crédits parlementaires alloués pour l'acquisition de terrains, d'immeubles et de matériel sont crédités à l'avoir du Canada.

g) Indemnisation des employés

La Commission assume tous les risques résultant des demandes d'indemnisation des employés. Les dépenses correspondant à ces demandes, par suite d'un accident de travail, sont imputées à l'exercice au cours duquel les paiements sont exigibles.

3. Encaisse et dépôts à court terme

L'encaisse et les dépôts à court terme représentaient, en fin d'exercice, 14,9 millions de dollars. Sont inclus dans ce montant :

- a) Des dons versés pour le Fonds Canadiana s'élevant à 71 600 dollars.
- b)i) Des fonds provenant d'un contrat de location à long terme signé en 1990, lesquels servent à l'acquisition de terrains à l'écosystème fragile, conformément à une restriction du gouverneur en conseil.
- ii) Des fonds qui, provenant de l'aliénation de propriétés excédentaires, peuvent être utilisés pour l'acquisition de biens immobiliers ou pour le financement d'autres programmes importants, conformément à l'approbation du Conseil du Trésor et du gouverneur en conseil.
- iii) L'analyse suivante offre des renseignements plus précis.

	Terrains menacés		Autres	Total
	(en milliers de dollars)			
Encaisse disponible au début de l'exercice	2 279 \$	3 483 \$	5 762 \$	
Produits d'aliénation	—	26 378	26 378	
Dépenses d'aliénation	—	(1 068)	(1 068)	
Intérêts	141	221	362	
Acquisitions	—	(9 092)	(9 092)	
Virement au budget d'immobilisations	—	(3 000)	(3 000)	
Virement au fond de roulement	—	(10 500)	(10 500)	
Encaisse à la fin de l'exercice	2 420 \$	6 422 \$	8 842 \$	

4. Terrains, immeubles et matériel

	1992		1991	
	Coût d'origine	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
	(en milliers de dollars)			
Terrains et immeubles				
Ceinture de verdure	66 246 \$	18 485 \$	47 761 \$	48 076 \$
Parc de la Gatineau	33 315	6 505	26 810	22 143
Promenades	95 661	39 449	56 212	62 201
Parcs	29 523	13 653	15 870	16 509
Ponts et voies d'accès	28 548	16 282	12 266	12 827
Lieux historiques	30 412	13 469	16 943	16 871
Installations de loisirs	21 842	10 047	11 795	9 802
Propriétés louées	120 781	10 881	109 900	102 770
Propriétés de développement	26 516	4 490	22 026	22 108
Expropriations non réglées	1 055	—	1 055	1 455
Immeubles d'administration et de service	15 291	8 711	6 580	6 704
	469 190	141 972	327 218	321 466
Moins provision pour les cessions¹	1 838	—	1 838	1 838
Moins provision pour nettoyage environnemental²	800	—	800	—
	466 552	141 972	324 580	319 628
Matériel				
Outillage et matériel	5 298	2 428	2 870	2 115
Mobilier et matériel de bureau	3 005	2 375	630	666
Véhicules	4 932	2 683	2 249	3 326
Équipement informatique et de communications	10 002	5 976	4 026	4 581
Antiquités et oeuvres d'art	1 506	1 056	450	574
	24 743	14 518	10 225	11 262
	491 295 \$	156 490 \$	334 805 \$	330 890 \$

1. La provision pour les cessions vise les biens immobiliers à être cédés en vertu d'accords passés avec la province de Québec. Il s'agit, en autres, des terrains à céder à titre gracieux pour l'aménagement des voies d'accès au pont Macdonald-Cartier et des terrains d'emprise de la route 550 cédés en contrepartie d'un dollar.

2. Une provision pour nettoyage environnemental à Camp Fortune, une acquisition de l'exercice courant.

5. Coût de fonctionnement

a) Résumé des dépenses ventilées par postes principaux

	1992	1991
	(en milliers de dollars)	
Salaires et avantages sociaux des employés	50 092 \$	50 159 \$
Biens et services	31 441	32 220
Subventions tenant lieu d'impôts fonciers	13 028	12 220
Contributions	4 679	6 979
Amortissement	12 746	12 474
	<u>111 986 \$</u>	<u>114 052 \$</u>

b) Définitions et objectifs des secteurs

Les activités de la Commission sont regroupées en six secteurs pour lesquels des objectifs à court, moyen et long termes reliés au mandat de la Commission ont été fixés. Les objectifs à long terme de chacun des secteurs sont les suivants :

Transcendant

Orienter, faciliter, et permettre la participation du public à la formulation et à la mise en œuvre des programmes de la Commission afin de s'assurer que ses objectifs soient respectés.

Sauvegarde et conservation

Sauvegarder et conserver le patrimoine de la capitale pour les générations à venir.

Communiquer le Canada

Mettre sur pied des programmes qui illustrent le passé, le présent et l'avenir du Canada et qui contribuent à une meilleure compréhension du pays.

Lieu de rencontre

Mettre en œuvre des programmes qui permettent aux Canadiens de se retrouver dans la région de la capitale pour mieux connaître et comprendre leur pays.

Exploitation/gestion des biens

Assurer la gestion efficace des biens de la Commission selon l'importance qu'ils revêtent pour la capitale.

Exploitation/administration

Gérer les ressources de la Commission de façon efficace et offrir les services qui permettront à cette dernière d'atteindre ses objectifs.

6. Principaux engagements

a) La Commission s'est engagée à fournir à la province de Québec la moitié du coût de l'aménagement d'un réseau routier dans la partie québécoise de la région de la capitale nationale. Le solde de cet engagement dont la Commission doit s'acquitter au cours des prochaines années est estimé à 100 millions de dollars, mais n'est payable que si le financement est approuvé par le Conseil du Trésor du Canada. Le Conseil du Trésor a autorisé des dépenses de l'ordre de 160,2 millions de dollars pour ces travaux. Au 31 mars 1992, les dépenses totalisaient 158,8 millions de dollars et les paiements s'élevaient à 154,2 millions de dollars.

b) La Commission a conclu des accords de prestation de services informatiques et des baux de location de matériel et de bureaux qui resteront valides jusqu'en 1995. Les choix relatifs aux locaux sont actuellement à l'étude. Les paiements annuels minimaux découlant de ces accords s'élèvent approximativement comme suit :

(en milliers de dollars)

1992-1993	3 844 \$
1993-1994	3 995
1994-1995	3 368
	<u>11 207 \$</u>

c) La province de Québec a exproprié certains terrains sur le territoire de la Ville de Hull au nom de la Commission. Une somme de 1,25 million de dollars sera versée en échange des titres de propriétés visés.

d) La Commission a conclu des marchés pour des dépenses en immobilisations dont la valeur approximative est de 2,7 millions de dollars. Le paiement de ces marchés se fera vraisemblablement en 1992-1993.

7. Éventualités

a) Réclamations

Des réclamations ont été déposées contre la Commission pour un montant d'environ 60,9 millions de dollars à titre de dommages présumés et à d'autres facteurs. Comme il est impossible de prévoir l'issue de ces réclamations, elles ne sont pas comptabilisées. Toutefois, de l'avis de la direction, la position de la Commission est défendable. Les règlements de ces réclamations seront, le cas échéant, imputés à l'exercice au cours duquel ils pourront être déterminés avec certitude.

b) Entente avec la province de l'Ontario

En 1961, la Commission a signé une entente avec la province de l'Ontario en vertu de laquelle cette dernière s'est engagée à aménager et à entretenir une forêt de 2 761 hectares (6 820 acres). À l'expiration de cette entente, en l'an 2011, ou à sa résiliation, la Commission remboursera la province de l'excédent des dépenses sur les recettes ou la province versera à la Commission l'excédent des recettes sur les dépenses. Au 31 mars 1991, les

dépenses dépassaient les revenus de 1,2 million de dollars, somme qui ne figure pas dans les comptes de la Commission.

c) Gestion des biens de l'environnement

La Commission a fait une analyse préliminaire qui a identifié certaines propriétés pouvant faire l'objet d'une décontamination éventuelle. L'étendue de la contamination, le coût du nettoyage et les fonds nécessaires ne peuvent présentement être évalués avec certitude.

8. Opérations entre apparentés

a) La Commission est apparentée, au niveau de la propriété, à tous les ministères, toutes les agences et toutes les sociétés d'État du gouvernement du Canada et elle est financée, en grande partie, par le Parlement du Canada. En plus des opérations énoncées ci-après et de celles présentées ailleurs dans les présents états financiers, la Commission, dans le cours normal de ses activités, effectue diverses opérations avec ces entités de la couronne.

i) Société de construction des musées du Canada Inc.

La Commission avait autorisé la Société de construction des musées du Canada Inc. à bâtir le Musée canadien des civilisations sur ses terrains. La Commission s'apprête à transférer les terrains en question à Travaux publics Canada en échange de propriétés d'égale valeur.

ii) Musée canadien de la photographie contemporaine

La Commission et le Musée des beaux-arts du Canada partagent le coût de construction du Musée canadien de la photographie contemporaine sur des terrains de la Commission. Les coûts de construction à partager sont estimés à

16,7 millions de dollars, dont 4,1 millions sont assumés par le Musée des beaux-arts. Au 31 mars 1992, la valeur des travaux effectués en faveur du Musée s'élevait à 4,1 millions de dollars. La Commission a reçu du gouverneur en conseil l'autorisation de louer l'édifice achevé au Musée des beaux-arts du Canada pour une période de 49 ans.

iii) Monument commémoratif

La Commission, au nom du ministère de la Défense nationale, a amorcé la construction d'un monument au maintien de la paix, qui devrait être terminée en 1992. Le coût total du projet sera de 2,8 millions de dollars, dont une somme d'au plus 0,5 million de dollars sera défrayée par la Commission. Au 31 mars 1992, le coût des travaux effectués sur le monument était de 1,2 million de dollars. La Commission a reçu 1,926 million de dollars du ministère de la Défense nationale. Ce montant comprend les fonds qui seront attribués aux travaux de construction futurs.

iv) Travaux publics Canada

Travaux publics Canada agit au nom de la Commission lorsque celle-ci doit vendre les propriétés dont elle n'a plus besoin. Les frais de courtage sont calculés selon un barème établi par Travaux publics Canada. La Commission a également conclu une entente avec Travaux publics Canada selon laquelle le ministère assure certains services concernant les résidences officielles, à des taux établis conjointement avec la Commission et approuvés par le Conseil du Trésor.

b) En août 1991, la Commission, Travaux publics Canada et la Ville d'Ottawa se sont engagés dans une transaction d'échange de terrains et de services. La Ville d'Ottawa a acquis directement de Travaux publics Canada des terrains d'une valeur estimée à 11,5 millions de dollars, et a acquis de la Commission plusieurs propriétés dont la valeur estimative nette est de 3,7 millions de dollars, certains chemins et parcs ainsi que d'autres propriétés de valeur nominale. La valeur totale de cette transaction était de 15,2 millions de dollars.

Comme paiement, la Ville d'Ottawa a convenu de fournir à perpétuité, pour certaines propriétés, des services de rénovation, de réparation, d'entretien et de terrassement préalablement exécutés par la Commission (d'une valeur estimée à 14,3 millions de dollars), et d'effectuer des améliorations à certaines propriétés de la Commission (travaux d'une valeur entendue de 900 000 dollars).

La Commission a enregistré la valeur nette des transactions mentionnées ci-haut est de 4 millions de dollars; ceci représente la valeur comptable nette des propriétés de la Commission transférées à la Ville d'Ottawa, moins les améliorations qui seront effectuées aux propriétés de la Commission. Le gain net sur l'aliénation de terrains, d'immeubles et de matériel a été réduite en conséquence. Aucun surplus à l'égard de travaux futurs n'a été enregistré tel que mentionné au paragraphe précédent.

COMMISSION DE LA CAPITALE NATIONALE INFORMATION FINANCIÈRE SUPPLÉMENTAIRE

Inventaire des terrains et des immeubles

Valeur amortie au 31 mars 1992

	1992	1991
	(en milliers de dollars)	
Ceinture de verdure	47 761 \$	48 076 \$
Parc de la Gatineau	26 810	22 143
Promenades		
Boulevard de la Confédération	14 112	13 997
Promenade de l'Outaouais	9 909	10 217
Promenade du parc de Rockcliffe	9 553	10 107
Promenade de l'Aviation	6 412	6 595
Promenade de l'Aéroport	4 372	4 883
Promenade des Voyageurs	2 955	2 956
Quai de la Reine-Élizabeth	—	2 296
Quai du Colonel-By	917	2 337
Promenade Philémon-Wright	1 115	1 109
Autres promenades – Québec	2 794	2 901
Autres promenades – Ontario	4 072	4 803
Total des promenades	56 212	62 201
Parcs		
Parc de la rivière Rideau	2 467	2 494
Ruisseau de la Brasserie	1 813	1 919
Circuit touristique du Parlement	1 497	1 544
Place du Portage	1 130	1 257
Île Victoria	1 178	1 256
Parc Taché	1 036	1 102
Parc linéaire	714	758
Parc des Commissaires	784	768
Parcs Vincent-Massey et Hog's Back	552	574
Parc E. B. Eddy	453	495
Autres parcs – Québec	1 529	1 599
Autres parcs – Ontario	2 717	2 743
Total des parcs	15 870	16 509

COMMISSION DE LA CAPITALÉ NATIONALE **INFORMATION FINANCIÈRE SUPPLÉMENTAIRE** **Inventaire des terrains et des immeubles**

Valeur amortie au 31 mars 1992

	1992	1991
	(en milliers de dollars)	
Ponts et approches		
Pont du Portage	3 468 \$	4 049 \$
Pont Champlain	2 746	2 642
Tête de pont – MacDonald-Cartier	1 574	1 574
Approche proposée Des Chênes-Britannia	1 607	1 218
Pont Minto	–	483
Pont Hog's Back	392	434
Autres ponts	2 479	2 427
Total des ponts	12 266	12 827
Lieux historiques	16 943	16 871
Installations de loisirs	11 795	9 802
Propriétés louées	109 900	102 770
Propriétés de développement	22 026	22 108
Expropriations non réglées	1 055	1 455
Moins provision pour biens immobiliers à céder en vertu d'accords	(1 838)	(1 838)
Moins provision pour nettoyage environnemental	(800)	–
Immeubles d'administration et de service	6 580	6 704
Total des biens immobiliers	324 580 \$	319 628 \$